

TERMES DE RÉFÉRENCE

SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET BCA

1. Contexte

Le projet de Développement Régional de la Boucle Centre Artibonite (BCA) soutient l'objectif du Gouvernement haïtien de diversifier les sources de croissance du pays et de promouvoir la déconcentration de son économie en encourageant des investissements en dehors de la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, les dangers de la surconcentration de la population et de la richesse économique à Port-au-Prince sont devenus évidents. Par conséquent, le Gouvernement haïtien a l'intention de développer la Boucle Centre Artibonite, un territoire qui s'étend sur trois départements : le Centre, l'Artibonite et une partie du département du Nord, en contribuant à la croissance économique, la création d'emplois, l'amélioration de la sécurité alimentaire à travers la production agricole; et en aidant la région à attirer des investissements des secteurs public et privé.

Le projet d'un montant de 50 millions de dollars à l'approbation du projet - H950-0-HT) et un don de 8,0 millions de dollars (TF-17021) en cofinancement du Fonds d'investissement climatique (CIF), Programme pilote de résilience climatique.

La mise en œuvre du Projet, d'une durée de cinq (5) ans, a été confiée à l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Economie et des Finances et à l'Unité Centrale d'Exécution (UCE) du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication. Elles bénéficient de l'appui technique du Secrétariat Technique du Comité Interministériel à l'Aménagement du Territoire (ST-CIAT) et du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural.

Cet objectif de développement du projet sera atteint à travers: (i) l'amélioration de la connectivité entre la BCA et les autres régions; (ii) l'amélioration de l'accès des habitants et producteurs agricoles aux marchés en améliorant la connectivité interne à la BCA ainsi que les conditions des marchés sélectionnés ; (iii) le développement de la connaissance du territoire et d'outils pour permettre aux acteurs publics et privés de mieux programmer les investissements et activités ; (iv) l'amélioration de la résilience de la région aux effets du changement climatique; et (v) le renforcement des ressources et capacités du Gouvernement haïtien pour répondre rapidement et efficacement à une situation (éligible) d'urgence.

Selon l'accord de don la clôture du projet BCA est prévue le 28 février 2020. Cependant la Banque Mondiale envisage d'étendre ce délai jusqu'au 31 mai 2020. A cet effet, le Gouvernement d'Haïti, par le biais de l'UTE doit faire l'évaluation finale du projet et produire un rapport d'achèvement du projet. L'objectif de l'évaluation est de vérifier si le

projet BCA aura atteint les objectifs visés et d'apprécier les résultats après la mise en œuvre du projet.

Pour réaliser cette évaluation, l'UTE ci-après « le Client » souhaite recruter une firme de consultation ci-après « le Consultant » par la méthode dite de « Qualification des Consultants » pour mener à bien cette mission.

2. Description de la mission d'évaluation du projet BCA

L'évaluation finale du projet est obligatoire et permettra d'analyser la stratégie de mise en œuvre du projet, la qualité du travail fourni et de mesurer les résultats par rapport aux objectifs globaux du projet et de vérifier si le projet a été exécuté conformément aux conditions stipulées dans l'Accord de don et si les résultats attendus ont été atteints par rapport aux objectifs convenus au Cadre de Résultats.

En collaboration avec l'équipe de projet et les partenaires et les communautés bénéficiaires le Consultant devra, sans s'y limiter:

- Élaborer un plan d'évaluation et de préparation du travail de terrain ;
- Collecter les données dans la documentation du projet (études, échanges avec l'équipe du projet ;)
- Collecter les données sur le terrain (enquêtes, entrevues avec les bénéficiaires et partenaires du projet) ;
- Vérifier l'efficacité de la matrice de suivi/évaluation du projet;
- Réaliser l'appréciation générale du projet du point de vue pertinence, efficacité, efficience et pérennité;
- Évaluer les résultats du projet par rapport aux objectifs convenus au Cadre de Résultats ;
- Analyser les aspects relatifs aux Plans d'Action de Réinstallation (PAR) dans l'analyse de l'efficacité et de la qualité de la mise en œuvre du projet ;

Le projet de développement régional de la Boucle Centre Artibonite intervient dans quatorze (14) communes antérieurement, maintenant quinze (15) communes à la suite de la décision par décret présidentiel du 22 juillet 2015, d'élever Liancourt au rang de commune

3. RAPPORTS

Le rapport d'achèvement devra fournir l'information requise sur les conditions économiques, financières, sociales, institutionnelles et environnementales qui ont présidé à la mise en œuvre du projet et sur les résultats obtenus par rapport aux objectifs assignés au projet conformément au calendrier prévisionnel convenu.

Le rapport d'achèvement devra inclure la description et/ou l'évaluation des aspects suivants liés à la mise en œuvre du projet:

- Résumé exécutif en français et en anglais ;
- Le contexte, les objectifs et les concepts du projet ;
- La description de la phase de préparation/conception du projet et de la phase d'exécution ;
- La situation d'atteinte des indicateurs ;
- L'appréciation générale du projet du point de vue pertinence, efficacité, efficience et pérennité ;
- Les risques liés à la pérennisation des actions du projet ;
- La performance des parties prenantes (Banque mondiale, Gouvernement, Unité d'exécution pendant la préparation et la mise en œuvre du projet) ;
- Les leçons apprises et les recommandations.

Le Consultant devra produire un rapport d'achèvement préliminaire qui sera partagé avec l'équipe du projet pour approbation. Le rapport définitif prendra en compte les observations et commentaires.

4. DONNEES A COLLECTER

Le rapport sera fondé sur la collecte de données sur tous les documents du projet à savoir : Les Accords de don (IDA et CIF), les documents de restructuration du projet, le cadre final de mesure des résultats, la ligne de base réalisée, les rapports semestriels (techniques et financiers), les aide-mémoires des missions de supervision, le Manuel d'opération du projet etc.), les études et auprès des autres parties prenantes. L'UTE remettra au Consultant tous ces documents.

Le rapport prendra spécifiquement en compte les résultats de l'évaluation et des enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires du projet.

5. DUREE DE LA MISSION

Le consultant devra réaliser sa mission en 16 semaines, et la mission devra prendre fin avant le 30 août 2020.

6. EXPERTISES DEMANDÉES

Le Consultant sera une firme ayant au moins cinq (5) année d'existence et ou à défaut, avoir déjà réalisé au moins trois (3) mission similaires. Il sera choisi en fonction de son expérience générale, de ses qualifications pertinentes, et de sa capacité à réaliser la mission. Il affectera le personnel qu'il juge nécessaire pour la mission. Toutefois l'équipe prévue dans son offre devra regrouper les compétences suivantes:

- **Un spécialiste en suivi évaluation du projet** ayant un diplôme universitaire dans un domaine relevant de la gestion de projet, de la planification, de l'économie, agroéconomie, du génie civil ou de l'aménagement du territoire. Ayant une expérience pertinente d'au moins 5 ans en matière d'évaluations qualitatives de projet de développement. Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse. Connaître les procédures de la Banque Mondiale. La connaissance du Créole et du Français sont indispensables. La connaissance de l'Anglais est un atout supplémentaire ;
- **Un spécialiste en Système d'Information Géographique SIG**, Il devra disposer des qualifications minimales suivantes : un diplôme universitaire de niveau licence, en géographie, aménagement du territoire, ou dans un domaine connexe. Avoir une expérience spécifique d'au moins trois (3) ans en appui en cartographie et analyse spatiale. Etre et capable d'effectuer des analyses de base (buffer, comptage, etc.).
- **Un sociologue**, responsable des enquêtes, ayant une licence en sociologie ou ethnographie, avoir une bonne expérience spécifique d'au moins 3 ans dans la conduite d'enquêtes de terrain. Ayant une expérience minimale de trois (3) ans dans la surveillance des aspects sociaux dans les projets de développement. Avoir participé dans l'évaluation de projet de développement.

7. METHODOLOGIE

Le consultant proposera la méthodologie qu'il juge adaptée à la mission en tenant compte des objectifs de la mission.

8. FORMAT DES DOCUMENTS A SOUMETTRE PAR LE CONSULTANT

Les différents rapports à soumettre par le Consultant devront correspondre au format 8.5" X 11" pour les textes et 11" X 17" pour les cartes thématiques le cas échéant. Les cartes thématiques seront fournies dans un format modifiable et en PDF.

9. GESTION ADMINISTRATIVE

L'UTE assurera la gestion du contrat. Les paiements seront liés aux rapports préliminaire et final après validation par l'UTE et ses partenaires.